

## Autorisation De Diffusion Droit A L Image

Environnement en perpétuelle évolution, le Web implique des usages nouveaux, pour lesquels tout reste à inventer. Pourtant certaines innovations restent l'héritage de pratiques plus anciennes, que le Web permet de renouveler. C'est le cas du support audiovisuel dont l'approche est totalement modifiée depuis que chacun peut diffuser librement ses vidéos. Ce manuel est le fruit de douze années d'expériences et de recherche dans les secteurs de l'audiovisuel et des nouvelles technologies. Il décrit toutes les étapes de travail permettant d'élaborer des projets de film, de réaliser et de diffuser ses vidéos sur Internet, mais aussi de réfléchir la WebTV comme un média en soi, pouvant exploiter au mieux les évolutions des usages du Web. Riche de conseils sur les bonnes pratiques à connaître et à adopter, il accompagnera la réalisation de vos vidéos personnelles et professionnelles. En 2015, 90 % du volume des données sur Internet seront des vidéos. Ce livre vous aidera à accomplir cette transformation. GAËTAN LE MANCHEC multiplie les expériences dans le secteur des ressources humaines. Il forme des salariés aux outils de communication et dirige Art in Fine, association permettant la professionnalisation par l'audiovisuel. GAËL ROUGY, vidéaste et webdesigner, réalise des films et des sites Internet pour des organismes culturels et de formation. Avec Art in fine, il organise des formations s'appuyant sur les outils audiovisuels et les WebTVs.

Thèse. Droit. Sciences criminelles. Administration publique. 2002

Ignorés des rédacteurs du Code civil, développés par les juges, les droits de la personnalité ont été consacrés par le législateur à partir de 1970 en réaction à certains dangers technologiques mais sans véritable souci de conceptualisation. Sous cette bannière commune sont en effet rangés des droits aussi disparates que le droit au respect de la vie privée, le droit à l'image, le droit au respect du corps humain, le droit à la présomption d'innocence, le droit à la dignité, le droit moral de l'auteur, le droit à l'oubli... Une véritable auberge juridique espagnole ! Cette existence multiple accuse donc plus que jamais le besoin de cerner l'essence des droits de la personnalité mais l'analyse est brouillée par le fort mouvement de patrimonialisation qui vient profondément perturber leur nature. Le présent ouvrage s'efforce, tout d'abord, de bien circonscrire la catégorie des droits de la personnalité en les distinguant notamment des droits de notoriété économique et en montrant au passage qu'ils peuvent être parfaitement reconnus à des personnes morales. La reconnaissance des droits de la personnalité acquise, l'ouvrage montre, ensuite, comment ceux-ci sont concrètement mis en oeuvre. Sont ainsi abordées des questions aussi variées que les modalités de l'autorisation de diffusion, l'articulation des droits ou leur protection judiciaire.

En créant la commission d'enquête sur les conditions d'octroi d'une autorisation d'émettre à la chaîne Numéro 23 et de sa vente, l'Assemblée nationale a souhaité que la lumière puisse être faite sur trois séries de faits : les circonstances dans lesquelles une autorisation d'émettre a été octroyée à la société Diversité TV France pour diffuser la chaîne « Numéro 23 », les contrôles mis en oeuvre par le régulateur pour vérifier le respect des engagements qu'elle a souscrits et les conditions dans lesquelles ont évolué son actionnariat et son contrôle. À l'issue de six mois d'investigations, le tableau général que dresse le rapport élaboré par Marcel Rogemont est édifiant. La commission d'enquête a pu acquiescer la conviction qu'il y a eu, à un certain point, volonté de monnayer une autorisation d'utiliser le domaine public hertzien. Cela a été rendu possible grâce à la légèreté, sinon la connivence, du régulateur : c'est lui qui a retenu un projet de chaîne très contestable et qui a arrêté des obligations peu contraignantes, puis qui a négligé d'exercer avec la rigueur nécessaire les compétences dont il dispose pour contrôler les évolutions financières et éditoriales de la chaîne. Ce que révèle le « dossier Numéro 23 » est autant les agissements de personnes habiles à se saisir d'un thème porteur pour obtenir, exploiter puis vendre un service de télévision, dans un contexte de rareté des fréquences disponibles, que les limites d'un système de régulation qui a été impuissant à préserver l'intérêt général. C'est pourquoi la commission d'enquête a formulé neuf propositions ayant pour but que l'utilisation du domaine public hertzien pour la libre communication audiovisuelle ne soit plus détournée au profit d'intérêts différents.

Il est tentant, dans l'univers numérique, de reproduire et de diffuser une image pour agrémenter ses propres publications ! Encore faut-il savoir le faire en toute légalité. Le paysage juridique en ce domaine, extraordinairement complexe, exige de connaître non seulement les lois et l'évolution de la jurisprudence, mais de tenir compte du poids des contrats ainsi que des usages de diverses professions. L'auteure donne ici des repères en reprenant les principales règles du droit d'auteur et celles qui ont fait naître le droit à l'image tout en les illustrant par quelques décisions marquantes de divers tribunaux. Les oeuvres libres de droits sont-elles gratuites ? Peut-on reproduire les couvertures d'ouvrages ? Quels droits pour le restaurateur d'une oeuvre ? Comment faire face à une oeuvre « orpheline » ? Voici, parmi d'autres, quelques questions récurrentes auxquelles le lecteur trouvera ici des éléments de réponse. Cet ouvrage n'a qu'une seule ambition : rappeler de manière claire, à ceux qui ne sont ni des professionnels du droit ni des professionnels de l'image, les obligations à respecter afin d'éviter certains pièges et les inviter à approfondir la question par des formations ou par d'autres lectures suggérées par une vaste bibliographie. L'objectif de l'ouvrage est de présenter le droit matériel des activités numériques : le contrat en ligne, les différents prestataires, leur responsabilité. Il permet également d'appréhender les règles de marché auxquels sont soumis les e-commerçants (concurrence et consommation), la protection dont bénéficient leur nom de domaine ou les bases de données qu'ils utilisent. Enfin, l'ouvrage permet de comprendre quel droit est applicable aux échanges trans-frontières et quel tribunal serait compétent en cas de litige.

Chaque année, plus de cinquante millions de nouveaux blogs sont créés dans le monde. 60% des blogueurs s'adonnent à l'écriture par loisir, par passion. Leur motivation première est de partager leurs idées, leurs expériences. Si vous aussi vous souhaitez promouvoir vos hobbies, vos découvertes, vos réflexions, cet ouvrage est fait pour vous ! L'ouvrage de référence Alors qu'autrefois il était nécessaire d'être technicien pour avoir son blog, il ne suffit aujourd'hui que de quelques minutes pour se lancer. Comment créer son blog ? Quels outils choisir ?

Comment le personnaliser ? Comment le faire connaître ? Quels sont les droits et devoirs des blogueurs ? Autant de questions qui seront traitées dans cet ouvrage résolument pratique. Ce livre n'est pas simplement un mode d'emploi qui vous guidera dans vos choix de services de création d'un blog, mais bien une triple aventure didactique que nous allons partager, faire évoluer et vivre ensemble. À l'aide de plateformes différentes, nous concevons trois blogs distincts, issus de passe-temps bien réels. Vous pourrez assister à leur naissance, leur évolution, et enfin juger des résultats pour vous orienter vers la solution la plus adaptée à votre projet et à vos passions. Les nouveautés de cette 4e édition Gutenberg ! C'est le nom choisi pour ce nouvel éditeur intégré dans WordPress depuis sa version 5, et cela n'a rien du hasard. Tout comme cet imprimeur allemand qui a révolutionné la diffusion des textes, Gutenberg améliore fortement la manière d'écrire vos articles. Cette 4e édition détaille, entre autres, ses nombreux avantages pour WordPress. À qui s'adresse cet ouvrage ? Les particuliers qui ont envie de créer leur premier blog Les artisans, créateurs, artistes pour lesquels Internet peut devenir une vitrine Les TPE et PME souhaitant dépasser leurs limites territoriales et se rendre disponibles 24 h/24 Les e-commerçants qui désirent améliorer la rentabilité de leur boutique

0.2. Address by Mr M. Oreja.

Toutes les réponses aux questions que se posent les entreprises et les particuliers sur le droit à l'image, notamment : quelles images a-t-on le droit de publier et comment ? Est-il vraiment si simple de protéger son image ou celle de ses biens ?

L'Encyclopédie judiciaire de droit luxembourgeois est universelle. Elle vise la plupart des disciplines juridiques. Les définitions qui s'y trouvent s'appuient sur les décisions judiciaires qui pivotent également sur des jurisprudences belge et française, donnant à cet outil une dimension qui dépasse le seul droit luxembourgeois. Destinée aux praticiens du droit luxembourgeois, cette encyclopédie n'est pas uniquement de droit, à l'instar de la plupart des dictionnaires de droit, mais judiciaire. Elle répond de façon approfondie et systématique aux questions essentielles tranchées par les Cours et tribunaux dont beaucoup de décisions sont inédites.

The Graphical User Interface (GUI), as the most prevailing type of User Interface (UI) in today's interactive applications, restricts the interaction with a computer to the visual modality and is therefore not suited for some users (e.g., with limited literacy or typing skills), in some circumstances (e.g., while moving around, with their hands or eyes busy) or when the environment is constrained (e.g., the keyboard and the mouse are not available). In order to go beyond the GUI constraints, the Multimodal (MM) UIs appear as paradigm that provide users with great expressive power, naturalness and flexibility. In this thesis we argue that developing MM UIs combining graphical and vocal modalities is an activity that could benefit from the application of a methodology which is composed of: a set of models, a method manipulating these models and the tools implementing the method. Therefore, we define a design space-based method that is supported by model-to-model colored transformations in order to obtain MM UIs of information systems. The design space is composed of explicitly defined design options that clarify the development process in a structured way in order to require less design effort. The feasibility of the methodology is demonstrated through three case studies with different levels of complexity and coverage. In addition, an empirical study is conducted with end-users in order to measure the relative usability level provided by different design decisions.

L'open access consiste à rendre accessible gratuitement les publications scientifiques et à faciliter leur exploitation, notamment à des fins de recherche. Dans de nombreux pays, des mesures ont été adoptées afin d'assurer le développement de cet accès libre aux articles scientifiques, spécialement lorsqu'ils résultent de recherches financées par des fonds publics. On prétend ainsi favoriser le partage des connaissances. Une telle évolution implique un bouleversement des rapports entre les auteurs de ces œuvres et leurs éditeurs. Le droit d'auteur occupe donc une place centrale en la matière, les modalités de son exploitation déterminant la possibilité de diffuser l'œuvre scientifique en open access. Cet ouvrage se propose d'analyser les différentes formes d'open access mais aussi d'explorer les mesures mises en œuvre dans plusieurs pays pour le promouvoir. L'ouvrage intéresse les magistrats et les avocats spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, les bibliothécaires ainsi que les professeurs et leurs étudiants.

Compiled by the China National Intellectual Property Administration (CNIPA) with the support of the WIPO China Funds-in-Trust, this book gives students a basic yet comprehensive understanding of IP. Using a question-and-answer format, it covers the general rules of the IP system as well as the essentials of patents, copyright, trademarks and other forms of IP, such as industrial designs, geographical indications and traditional knowledge.

This publication aims to provide a valuable and practical tool for those countries where court decisions in the copyright domain are scarce or non-existent - either because copyright law is a fairly new phenomenon or because legislation has not been extensively applied. To that effect, this publication examines a carefully selected number of court decisions illustrating general principles of copyright law, drawn from common law, civil law and the legislative systems of Arab countries. As the basic principles illustrated here are to a large extent commonly shared, many of the cases presented have a wider relevance, going beyond the confines of the legal system of which they form a part. L'objet du présent recueil est d'offrir un outil précieux et commode aux pays dont la jurisprudence en matière de droit d'auteur est restreinte ou inexistante, soit parce que le droit d'auteur est une réalité relativement nouvelle pour eux, soit parce que la législation en vigueur dans ce domaine n'a pas été largement appliquée. À cette fin, le présent ouvrage expose un certain nombre de décisions de justice, soigneusement sélectionnées, qui illustrent les principes généraux du droit d'auteur et qui émanent de la common law, du droit civil et des systèmes législatifs des pays arabes. Compte tenu de la valeur quasi universelle de ces principes fondamentaux, la pertinence des cas présentés va bien souvent au-delà des limites du système juridique dont ils relèvent.

Actes Du Sixième Colloque International Sur la Convention Européenne Des Droits de L'Homme Martinus Nijhoff Publishers

This volume of the Yearbook of the European Convention on Human Rights, prepared by the Directorate of Human Rights of the Council of Europe, relates to 2000. Its presentation follows that of previous volumes. Part one contains basic texts and information of a general nature; part two deals with the European Commission of Human Rights; part three with the European Court of Human Rights; part four with the Resolutions of the Committee of Ministers; and parts five and six with the other work of the Council of Europe in the field of human rights, the situation in the Member States, and developments within the European Communities. A bibliography and index are included. Ce volume de l'Annuaire de la Convention européenne des Droits de l'Homme, préparé par la Direction des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, concerne l'année 2000. La première partie contient des textes fondamentaux; la deuxième partie contient les rapports de la Commission européenne des Droits de l'Homme; la troisième partie donne des informations sur la Cour européenne des Droits de l'Homme; la quatrième partie contient des Résolutions du Comité des Ministres; et les cinquième et sixième parties regroupent toutes les autres activités concernant la Convention dans le cadre du Conseil de l'Europe et comprennent des informations sur les débats devant les parlements nationaux et sur les développements au sein des Communautés européennes concernant la protection des droits de l'homme. Le volume se termine avec une bibliographie et une index alphabétique.

Maitriser l'essentiel du financement privé des organismes non lucratifs La raréfaction des fonds publics constitue un défi pour le monde associatif dont les modes de financement sont remis en cause. Les associations, fondations et fonds de dotations se doivent dès lors de les diversifier voire de les moderniser. Pour les aider à relever ce défi, l'ouvrage se propose de faire un tour d'horizon complet de ces différents financements. Il s'agit du premier ouvrage pédagogique et pratique qui présente de façon transversale et exhaustive l'ensemble des sources de financement privé à la disposition des organismes sans but lucratif.

The goal of this thesis is to treat the temporal tail dependence and the cross-sectional tail dependence of heavy tailed functional time series. Functional time series are aimed at modelling spatio-temporal phenomena; for instance rain, temperature, pollution on a given geographical area, with temporally dependent observations. Heavy tails mean that the series can exhibit much higher spikes than with Gaussian distributions for instance. In such cases, second moments cannot be assumed to exist, violating the basic assumption in standard functional data analysis based on the sequence of autocovariance operators. As for random variables, regular variation provides the mathematical backbone for a coherent theory of extreme values. The main tools introduced in this thesis for a regularly varying functional time series are its tail process and its spectral process. These objects capture all the aspects of the probability distribution of extreme values jointly over time and space. The development of the tail and spectral process for heavy tailed functional time series is followed by three theoretical applications. The first application is a characterization of a variety of indices and objects describing the extremal behavior of the series: the extremal index, tail dependence coefficients, the extremogram and the point process of extremes. The second is the computation of an explicit expression of the tail and spectral processes for heavy tailed linear functional time series. The third and final application is the introduction and the study of a model for the spatio-temporal dependence for functional time series called maxima of moving maxima of continuous functions (CM3 processes), with the development of an estimation method.

Permet de découvrir et d'utiliser le logiciel Dreamweaver 8 et ainsi de créer un site Internet complet. Chaque chapitre se termine par un cas pratique pour mettre en application les connaissances.

Le présent rapport a un double objet : – au titre des activités législatives de la délégation aux droits des femmes: l'examen pour avis du projet de loi pour une République numérique, qui a été adopté en Conseil des ministres le 9 décembre 2015, et plus particulièrement certaines dispositions sur le droit au maintien de la connexion pour les personnes en situation financière difficile, le renforcement de l'ouverture des données publiques (open data) et le droit à l'effacement des données en faveur de personnes mineures (droit à l'oubli) ; – au titre de ses missions d'information et d'évaluation des politiques publiques : les travaux thématique sur les femmes et le numérique se sont organisés autour de deux grandes problématiques : l'éducation, l'insertion et l'emploi des femmes, d'une part, leurs droits et libertés à

l'ère du numérique, d'autre part. Il porte sur l'éducation et l'impact de la révolution numérique sur l'insertion et l'emploi des femmes (première partie), ainsi que sur leurs droits et libertés à l'ère du numérique (seconde partie), concernant en particulier les cyberactivismes féministes mais aussi le sexisme et les violences en ligne, en formulant 18 recommandations pour promouvoir « l'égalité 3.0 », Réserve pendant longtemps à une "élite", la propriété intellectuelle (marques, brevets, droits d'auteur, etc.) suscite depuis la fin des années quatre-vingt un engouement extraordinaire au niveau mondial : la propriété intellectuelle est clairement passée du statut de simple "droit" à celui de "valeur économique". Le présent ouvrage s'adresse donc à tout le monde : aux inventeurs et aux entreprises innovantes, bien entendu, qui souhaitent protéger et valoriser au mieux leurs créations et innovations, que celles-ci soient de nature technique, esthétique, informatique, artistique, etc., et leur identité. L'ouvrage s'adresse en réalité à tous les opérateurs économiques, privés et publics, tant il est vrai que les droits intellectuels doivent être pris en compte dans tout plan d'affaires sous peine, pour l'entrepreneur, de risquer de se retrouver dans des situations de blocage ou d'encourir des pertes financières largement évitables : saisie description et mise sous scellés intempestive des produits et machines pour atteinte présumée aux droits intellectuels d'un tiers, copie ou vol des innovations non adéquatement protégées, interdiction de commercialisation pour cause de contrefaçon, etc. Essentiellement orienté vers la pratique, cet ouvrage vise à donner aux lecteurs les informations de base leur permettant de se retrouver dans le dédale des protections possibles, d'apprécier globalement s'il y a matière à protection ou à risque, et les mesures à prendre. Il comprend aussi un chapitre relatif à la valorisation des droits intellectuels.

Le droit d'auteur protège les œuvres de l'esprit présentant un certain degré d'originalité, à savoir les œuvres littéraires et artistiques. Il constitue un des piliers de la propriété intellectuelle. Un nombre croissant d'échanges économiques porte, en tout ou en partie, sur des biens immatériels, de sorte qu'un encadrement juridique adéquat est primordial. En dépit d'une harmonisation intense tant au niveau européen qu'au niveau international, la législation sur les droits d'auteur comporte de nombreuses spécificités nationales. Il a dès lors paru opportun d'analyser le droit luxembourgeois afférent dans un manuel qui s'adresse tant aux juristes qu'aux professionnels du secteur. Le droit d'auteur est soumis à d'incessantes évolutions législatives et jurisprudentielles. Dans cet ouvrage, le lecteur trouvera une version revue, actualisée et complétée du premier texte, remontant à 2008. Son objectif est : - de fournir un aperçu d'ensemble des droits d'auteur, - d'analyser les règles légales applicables au Luxembourg, tout en les illustrant avec les travaux parlementaires et les jurisprudences existantes, - de détailler les droits conférés aux auteurs et les limites imposées par la loi. L'ouvrage enchaîne avec la description des modalités de gestion individuelle et collective des droits et se termine par un descriptif des procédures civiles et pénales permettant aux titulaires de se défendre en justice.

The European Yearbook promotes the scientific study of nineteen European supranational organisations and the OECD. Each volume contains a detailed survey of the history, structure and yearly activities of each organisation and an up-to-date chart providing a clear overview of the member states of each organisation.

Ce précis ne traite pas des libertés publiques mais des libertés fondamentales. Un long travail de réflexion et d'approfondissement a conduit les auteurs à faire une présentation des droits fondamentaux qui respecte les préceptes du droit comparé et correspond aux principes originels de la théorie des droits fondamentaux (d'origine étrangère) tout en tenant compte de la spécificité de la situation française et de son héritage historique. On trouvera donc exposées la théorie générale des libertés et droits fondamentaux ainsi que, de manière distincte, la protection constitutionnelle et la protection européenne de ces droits et libertés.

Par l'intermédiaire d'illustrations audiovisuelles, les journaux télévisés montrent le passé, le présent, mais aussi, paradoxalement, l'avenir. Ces programmes recourent aux images d'archives qui peuvent constituer près de 20 % de la durée d'une édition. Ces réutilisations quotidiennes d'images anciennes, qui ne sont généralement pas remarquées par le téléspectateur, présentent un défi pour les documentalistes qui les compilent. Quelles sont les méthodes utilisées pour répondre à ces besoins, anticiper les demandes urgentes et gérer les contraintes de production de contenus ? Comment sont sélectionnées, dès leur arrivée dans le service d'archives, les images possédant le plus important potentiel de réutilisation ? Les images aux aspects les plus stéréotypés sont sélectionnées pour proposer des supports pertinents et vraisemblables aux discours journalistiques. Par la redondance de leur utilisation, elles s'inscrivent dans nos répertoires visuels et donnent une image temporelle et un reflet de notre société.

Le 1er décembre 2009, entré en vigueur le traité de Lisbonne. Par ce biais, la Charte des droits fondamentaux acquiert la valeur contraignante pleine et entière dont elle s'était vu initialement privée lors de sa proclamation par le Parlement européen, le Conseil et la Commission, le 7 décembre 2000. En moins de vingt années, l'application de la Charte a conduit à la production d'une jurisprudence abondante et complexe, tant à l'égard des droits et libertés qu'elle consacre – songeons par exemple au principe non bis idem, à la matière de la protection des données à caractère personnel, ou encore à l'interdiction des discriminations –, qu'en lien avec les clauses transversales qui en gouvernent l'interprétation et la mise en œuvre : délimitation de son invocabilité vis-à-vis des actes étatiques, lien avec la Convention européenne des droits de l'Homme et articulation avec la protection constitutionnelle des droits et libertés. Une synthèse de cet acquis, et des perspectives qu'il laisse entrevoir, a paru utile, voire indispensable. Le présent ouvrage s'y emploie sous la forme d'un commentaire article par article, systématique, de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, telle qu'adaptée le 12 décembre 2007 à Strasbourg, à laquelle l'article 6 du traité sur l'Union européenne confère la même valeur juridique que les traités constitutifs. Chaque commentaire intègre les références doctrinales et jurisprudentielles les plus récentes et les plus pertinentes sur les sujets traités, et opère les renvois aux autres instruments de protection des droits de l'Homme susceptibles d'offrir un éclairage à la Charte. Issu des efforts conjugués d'une équipe franco-belge, cet ouvrage croise les regards des universitaires, des chercheurs et des praticiens, à l'image du public auquel il est destiné.

Cet ouvrage fournira aux étudiants en droit toutes les clés pour comprendre le droit civil des biens. Pour chaque chapitre couvrant un thème du droit civil des biens, cet ouvrage vise 4 objectifs : Apprendre : des fiches de cours pédagogiques et exhaustives ; Approfondir : des éléments pour aller plus loin sur un point spécifique du sujet ; Appliquer : des exercices d'application corrigés ; Réviser : des fiches sur les notions essentielles à connaître. Un ouvrage essentiel pour maîtriser et approfondir son cours de droit civil des biens.

L'image, dont notre civilisation est avide et imprégnée, génère des droits et des obligations : la législation sur le droit d'auteur prévoit des droits moraux et patrimoniaux, tant sur le plan national qu'international, et il existe une législation fort contraignante, particulièrement pour les photographes, sur le respect de la vie privée. Cet ouvrage analyse ces droits et ces obligations, en reprenant une série de conférences, sur près de vingt ans, à la Direction du patrimoine, à la Réunion des musées nationaux, au Centre Pompidou, à Orsay, dans les Ecoles nationales de la photographie d'Arles et Louis Lumière.

Dans cet ouvrage, est abordée l'évolution de la relation entre sécurité et droit dans le domaine des télécommunications. Le concept de sécurité est compris dans son acception la plus large. Elle englobe la sécurité technique, la sécurité juridique, c'est-à-dire la sécurité patrimoniale, contractuelle, réglementaire; elle s'insère dans l'environnement du marché globalisé. Le livre part

d'un constat: les sociétés perdent des sommes considérables, en raison de dysfonctionnements induits par les questions de sécurité dans les secteurs sensibles et rentables des télécommunications, de l'informatique, de l'audiovisuel, du multimédia. Les acteurs sociaux développent des solutions pour minimiser les risques et les dangers, qui ne connaissent plus de limitation spatio-temporelle. Pour ce faire, ils prennent en compte deux exigences, la nécessité de l'ordre public, qui respecte les normes internationales et régionales, le souci de liberté représenté par les sociétés commerciales (liberté commerciale) et par les personnes physiques (libertés individuelles). Ce travail étudie d'une part les contradictions entre ordre public et libertés parfois antagonistes, les compromis qui se réalisent souvent au bénéfice des entreprises, d'autre part l'état des données technologiques et scientifiques. Il démontre que la trajectoire se finalise dans un rapport de forces en mouvance dans la notion de sécurité approchée, voire définie par les entités économiques en quête de gains. Des ambivalences demeurent: l'intérêt public, s'il se concilie les intérêts privés, conserve sa propre dynamique. Les associations de sauvegarde des libertés individuelles continuent à véhiculer la mythologie de "1984". Les auteurs se complètent: l'une, de formation juridique, apporte un éclairage sur les rapports entre sécurité et droit des Télécommunications; l'autre de formation scientifique, met en exergue le fil conducteur des technologies. Ce livre peut être utile non seulement à des scientifiques (sciences dures, sciences humaines et sociales) mais aussi à un public éclairé.

[Copyright: 8a38d45ef9b67dd8fe2b213afd8755c3](#)